



Rapport du BNUFC du 17 juin

Situation Palestine

Il ne saurait être question de démarrer ce rapport sans évoquer la situation dramatique des palestiniens. Le cessez-le-feu intervenu le 20 mai entre Israël et le Hamas a permis de mettre fin à 10 jours d'escalades meurtrières et de déchainement de haines déclenchés par l'extrême droite israélienne sur l'Esplanade des mosquées. Mais celui-ci ne règle en rien la situation. Tant qu'il n'y aura pas de solution à la négation des droits nationaux du peuple palestinien, tant que la communauté internationale continuera à assurer à Israël une impunité totale en ne donnant aucune suite aux résolutions de l'ONU, il y aura toujours de nouveaux cycles de violence qui coûteront cher aux peuples palestinien et israélien.

Le 27 mai, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a décidé de créer une commission d'enquête internationale sur les atteintes aux droits humains commises dans les territoires palestiniens occupés et en Israël depuis avril, mais aussi sur les « causes profondes » des tensions. La France s'est abstenue lors du vote. C'est un mauvais signal envoyé. Le gouvernement conforte la politique israélienne d'occupation et de colonisation. Il va jusqu'à porter atteinte au droit de manifester en France avec l'arrestation du Président de l'AFPS et l'interdiction a priori de manifestations.

La CGT est solidaire de la lutte du peuple palestinien en vue de vivre paisiblement et dignement, dans ses droits et libertés. Une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens passe en premier lieu par la reconnaissance immédiate de l'État de Palestine, que le gouvernement français avait promis « le temps venu ». Force est de constater que le pas n'est pas franchi !

En France

La France a entamé la deuxième étape de la levée progressive des contraintes sanitaires et un peu plus de 27 millions de personnes a reçu une 1^{ère} dose de vaccin. Dans le même temps, la pauvreté explose de partout et les actionnaires du CAC 40 ont perçu quelques 51 milliards d'€ soit l'équivalent de 140% des profits réalisés en 2020. Total et Sanofi parmi les bénéficiaires les plus importants. 100% des membres du CAC 40 ont touché des aides publiques et 80 % ont pu bénéficier du chômage partiel. Ce qui n'empêche pas la suppression de 62 486 emplois dont 29 681 en France. Il est normal que l'Etat vienne en aide aux entreprises mais le choix des entreprises bénéficiaires, des aides sans contreparties ni conditions relèvent du scandale politique.

En Europe, la commission européenne qui s'apprête à emprunter sur les marchés financiers pour alimenter les plans de relance et résilience des Etats membres demande en échange la mise en œuvre d'une politique libérale et une réduction de leur dette. Ainsi pour obtenir ses 40 milliards d'€, Paris met en place la réforme de l'assurance chômage. La modification du salaire journalier de référence promet une baisse des allocations d'un grand nombre de privés d'emplois à partir du 1^{er} juillet. Un recours en

conseil d'Etat a été porté par la CGT et d'autres contre ce décret dont les règles conduiraient à une rupture d'égalité fondamentale et à un véritable changement de nature de l'assurance chômage. Le jugement est attendu pour le 10 juin. Au-delà de la bataille juridique, la CGT appelle à poursuivre les mobilisations pour le retrait de cette réforme et pour obtenir une protection sociale ouvrant des droits attachés à la personne pour toutes et tous et tout au long de la vie ! Rappelons que la Dares pointe que seuls 49,9% des privés d'emploi et inscrits à Pôle Emploi sont indemnisés.

Le gouvernement s'apprêterait également à relancer le dossier de la réforme des retraites et à opérer une maîtrise des dépenses publiques dans la durée. Nous sommes loin du plan de rupture porté par la CGT et le jour d'après ressemble fortement à un retour aux jours d'avant en pire.

Maintenant le gouvernement annonce qu'il est en train de travailler à la sortie du « quoiqu'il en coûte » et cherche à imposer l'idée qu'il faudrait débrancher progressivement les aides, d'une part, et d'autre part cantonner la dette avec le maintien d'une cible de stabilité des dépenses publiques et sociales.

Lanceurs d'alerte

Alors que la directive européenne pour la protection des lanceurs d'alerte doit être transposée avant la fin de l'année, une coalition de 29 organisations dont l'UGICT déplore le manque d'empressement du gouvernement et des parlementaires et lance une campagne de mobilisation pour l'adoption d'une loi qui protège les lanceurs d'alerte et garantit le traitement de leurs signalements.

L'enquête sur le télétravail

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Ugict-CGT a fait du télétravail un enjeu central de son activité en développant des outils de négociation, de consultation et d'information des salariés via une campagne « [Le télétravail, c'est oui mais...](#) »

Un an après le début de la crise, le télétravail reste d'actualité. C'est pour cela que l'Ugict a décidé de lancer une deuxième enquête sur le vécu des salariés et agents en télétravail depuis un an. Les résultats feront l'objet d'un rapport d'enquête chiffré et de propositions sur l'encadrement nécessaire du télétravail et la prévention des risques organisationnels. L'UFC s'emparera de ces résultats et les travaillera dans notre champ professionnel.

Il viendra certainement confirmer l'enquête de la DARES qui indique que la crise sanitaire a provoqué une dégradation des conditions de travail pour un peu plus de 40% de personnes, phénomène qui touche particulièrement les cadres et les professions intermédiaires et en majorité des femmes parmi lesquels les salariés des banques et assurances, de l'enseignement ou encore de la santé.

Ce samedi 12 juin, 150 rassemblements et manifestations ont été organisés dans tout le pays, à l'appel de 120 syndicats, partis politiques, associations, médias et collectifs, pour les libertés et contre les idées d'extrême droite.

« Ici nous sommes la République, ici nous portons les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité ! » formule entendue au sein du cortège parisien. Cela signifie que des millions de personnes aspirent à autre chose que la tribune des militaires aux relents putschistes, les différentes lois liberticides, la vidéo d'appel au meurtre du youtubeur Papacito ou la chasse aux « islamo-gauchistes » des derniers mois. Le climat n'en est pas moins inquiétant. « Les idées d'extrême droite ne sont plus diabolisées, elles sont banalisées, elles sont au centre du débat, et les mots et les valeurs sont complètement inversés. Ce sont les antiracistes, les gens de gauche, qui sont placés hors champ de la République. Il y a besoin de porter plus fort les questions économiques et sociales, et ne pas se laisser entraîner sur un terrain, notamment de la sécurité, qui ne correspond pas aux premières exigences de ceux d'ici qui sont celles du chômage.

A l'appel des organisations CGT, FA-FP, FSU et Solidaires, les agents de la fonction publique Etat, Territoriale et Santé Action Sociale (actifs et retraités, fonctionnaires et agents non-titulaires), ont été en grève le 15 juin. Les raisons de la colère sont nombreuses et le dénominateur commun est tout

d'abord la question des salaires et du pouvoir d'achat. Concrètement, cela fait presque 10 ans que la valeur du point n'a pas évolué entraînant des pertes de pouvoir d'achat considérables

Conférence internationale syndicale

Cette semaine, se tient le forum syndical international des transitions écologiques et sociales. Ce forum co-construit avec des organisations syndicales de tous les continents est l'occasion d'un partage basé sur les expériences, les propositions et les luttes des syndicats. Trois champs sont abordés : la transformation du système énergétique, les transitions sectorielles et les stratégies de construction du rapport de force. L'assemblée plénière de clôture validera un appel unitaire en perspective de la COP 26 en direction des forces sociales engagées dans la construction d'une transformation écologique et sociale. Ce sera l'occasion pour l'Ugict de présenter, lors d'une table ronde intitulé « l'environnement dans l'activité syndicale quotidienne », son projet d'outil permettant d'auditer l'impact environnemental de la chaîne de valeur dans les entreprises.

Le 22 juin mobilisation nationale interprofessionnelle

Les organisations du CCN ont réaffirmé la nécessité de construire un processus de mobilisation à partir des actions menées au sein des professions et des territoires, portées par les syndicats, en lien avec les réalités et préoccupations revendicatives des salariés sur les lieux de travail autour de l'emploi, les salaires, industrie, énergie et les services publics. C'est pourquoi, le 22 juin, la CGT a décidé une mobilisation nationale interprofessionnelle. Cette date est une étape dans un processus de luttes confédéralisées, notamment sur la question de l'Énergie qui est un enjeu revendicatif d'intérêt général.

Dans ce cadre, le Conseil National de notre fédération, qui s'est tenu du 2 au 4 Juin, a fait l'analyse de la situation et du processus de luttes en cours.

Après le succès concernant la journée d'action unitaire du 18 mai à la Poste, des multiples arrêts de travail ont eu lieu dans plusieurs services pour contester la politique sociale inadmissible du groupe La Poste et de son plan stratégique.

A l'appui de la mobilisation du 18 mai, le Conseil National déclare de faire de **la journée du 22 juin** un temps fort de mobilisation et d'arrêt de travail pour l'ensemble de nos entreprises de notre champ fédéral, permettant à l'ensemble de nos syndicats départementaux d'être à l'initiative et dans l'action pour gagner une démarche revendicative unitaire et interprofessionnel.

Si les luttes empruntent souvent des formes très différentes, les revendications que les salariés défendent décrivent la même réalité et expriment la même volonté : celle d'agir. C'est à partir de l'analyse du CN et des repères revendicatifs fédéraux votés lors de celui-ci que nous devons à l'UFC, poursuivre le débat afin de lier le vécu et les enjeux des salariés, des ingénieurs et des cadres. N'hésitez pas à parler de votre vécu, afin de construire les revendications et de travailler à des expressions spécifiques. Que ce soit à Orange, SFR, Médiapost, la Poste, la Banque Postale ... Nous ne pouvons rester les bras croisés au prétexte que nous avons un devoir de soit disant loyauté et de réserve.

Les colères et les mécontentements doivent se transformer en revendications concrètes pour améliorer les conditions de travail, créer des emplois stables et qualifiés, augmenter les salaires, gagner un service public de qualité en tout point du territoire, peser sur des négociations en cours, afin de construire un monde de demain en réponse aux besoins sociaux.

Résultats élections de représentativité

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient de communiquer les résultats du 3ème cycle de la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises. La CGT est confirmée 2ème organisation syndicale passant de 24,85% à 22,96%. Être 1° organisation dans la fonction publique, aux TPE et dans les chambres d'agriculture n'ont pas suffi à la maintenir à la 1° place. L'écart se creuse avec la CFDT. La CGT recule de 1,89 point, alors que la CFE-CGC progresse de 1,25 point. Nous devons analyser pourquoi.

Au début du 3^e cycle, en 2017, nous étions en plein mouvement social contre les lois travail XXL et contre la réforme des retraites. De manière générale, notre organisation syndicale a privilégié la rue aux négociations. Nous n'avons pas pris la négociation des protocoles électoraux au niveau où ils auraient du être pris parce que nous étions contre le CSE, parce que nous étions dans la rue pour le dénoncer. Il faut savoir arrêter les positions dogmatiques et positionner le curseur là où le rapport de force nous permet de le mettre. Nous avons donc eu du retard à l'allumage tant sur les négociations que sur la mise en place de formations syndicales pour aider nos camarades dans leurs mandats. La progression du rapport de force en notre faveur depuis 2017 n'a pas été suffisante pour inverser la vapeur.

Autre élément d'analyse : le monde du travail change. Les ouvriers-employés ont des contrats de travail de plus en plus précaires (CDD, intérim, auto-entrepreneur...) qui donnent de moins en moins accès au vote professionnel. Les ingénieurs et cadres deviennent la norme des CDI. Ceux qui votent, ce sont les CDI, donc de plus en plus d'ingénieurs et Cadres. La CGT doit tenir tous les leviers. Notre organisation syndicale doit prendre à bras le corps la spécificité cadre, sous peine de continuer à perdre en audience. De plus, la baisse de participation constatée lors de tous ces scrutins doit interpeller tous les acteurs de la démocratie sociale.

Dans notre champ fédéral, prenons l'exemple d'Orange. Aux élections IRP de 2019, nous sommes 1^{er} OS dans le 1^{er} collège avec 30,68%, 1^{er} dans le 2^e collège avec 23,80% et 5^e dans le 3^e collège avec seulement 8,15% des voix. Or le 3^e collège représente 55% des salariés. Nous n'avons pas su, pas osé ou pas voulu aller en direction de cette population. Résultats : la CFE CGC devient 1^{er} organisation syndicale devant la CFDT et la CGT passe 3^e organisation syndicale à moins de 400 voix de la 4^e OS à savoir FO. Entre 2017 et 2019, la CGT perd 2,45 points alors que la CFE CGC progresse de 3,35. Avec plus de 80 000 salariés dont près de 44 000 ingénieurs et cadres, il est évident que les résultats de ces élections ont pesé sur le dernier cycle de représentativité. Au niveau fédéral, comme au niveau confédéral, nous avons manqué de réactivité pour impulser les formations CSE de nos camarades dans les structures. Cela est pourtant essentiel pour qu'ils ne deviennent pas des professionnels des IRP formatés par les employeurs. Nous sommes à 2 ans des prochaines IRP à Orange. A la fin de l'année, il y aura les élections au Conseil d'Administration. S'il est illusoire de croire à un siège cadre au Conseil d'Administration, cette élection doit nous servir de tremplin pour rendre la CGT visible auprès des ingénieurs et cadres. Il nous faut tirer les enseignements des erreurs du passé afin de changer de braqué et regagner le terrain perdu. Ce n'est pas inéluctable. Depuis que nous avons réussi la mise en place des push mails, depuis que certaines directions nationales dont la DEDT ou la DNT font des HIS en Visio, la syndicalisation se développe considérablement chez les cadres de la Poste. Tout en confortant ce que nous travaillons depuis bientôt 2 ans, il nous faut maintenant avoir ce même travail en direction d'Orange. Cela doit être l'affaire de toutes et tous, des syndicats départementaux, des élus et mandatés, des syndiqués et ce, tous ensemble.

Pour ce faire, en lien avec la coordination Orange, nous avons établi un plan de campagne pour les élections au CA avec des expressions séquencées: « le déroulé de carrière », « les discours de façade d'Orange », « conséquences des nouvelles organisations du travail sur la vie privée, vie professionnelle », « le CA à Orange, ça sert à quoi ? ». Nous avons fait des propositions de candidatures au BF en attente de validation.

Préparation de l'AG de l'UFC

Le 30 septembre prochain se tiendra notre assemblée Générale à Paris. Il est impératif de travailler dès maintenant au mandatement des délégués. Si on ne tient pas compte de la période estivale, nous sommes à 6 semaines de l'échéance. Or nous savons toutes et tous combien il est difficile de détacher cette population. De plus, il nous faudra veiller à ce que les régionaux soient présents à cette AG afin d'aider aux convergences revendicatives et réfléchir à comment nous travaillons tous ensemble. Cette AG devra également nous servir à préparer le congrès de l'UGICT-CGT. L'idéal étant que les délégués

du congrès soient mandatés à l'AG de l'UFC. Notre Bureau a besoin de se renforcer et de se rajeunir. Nous sommes le reflet des syndicats départementaux et avons une forte majorité de cadres hommes de plus de 50 ans, issus de la Poste. Nous proposons donc de travailler à avoir des ingénieurs et cadres d'Orange, des filiales ou de la sous-traitance, des femmes et des jeunes. A ce jour, nous proposerons de coopter Pascal Piron d'Orange, Matthieu Prudhommes d'Orange, Laïla Chatraoui d'Orange.

Préparation congrès de l'UGICT

Dans le cadre de la préparation du congrès UGICT- CGT, nous proposons d'avoir des groupes de travail afin d'établir des fiches d'aides en direction des syndicats départementaux sur le doc d'orientation. Il nous faut veiller à ce que les orientations UGICT soient cohérentes avec les nôtres. Le document d'orientation se découpe comme suit :

A-vie syndicale ;

B-revendicatif avec 3 sous chapitre,

- a- reprendre la main sur le travail pour un plein exercice de la responsabilité professionnelle,
- b- produire autrement et articuler enjeux économiques sociétaux et environnementaux,
- c- transformer le progrès technologique en progrès social et sociétal

Sophie animerait la vie syndicale, Béatrice la responsabilité professionnelle, Franck l'environnement et Cyrille, le progrès technologique

Merci de vous positionner pendant les débats.

La fédération a validé l'idée d'avoir 4 candidatures pour la CE et une pour la CFC. A ce jour nous disposons de 2 nouvelles candidatures fermes : Sophie Labrune et Pascal Piron. Franck Comorera est proposé à la CFC et Sylvie Chauveau renouvelle sa candidature. Nous travaillons à une dernière candidature de préférence, une femme, jeune et pas issue de la Poste.

Merci pour votre écoute et place au débat